

Compte rendu de la séance du mardi 07 décembre 2021

Présents : Michaël BIANCARDINI, Mehdi BENKELFAT, Gisèle BOUTIN, Marie-Thérèse CHAPELLE, Bernard CREISSENT, Dominique FORT, Serge LAPIERRE, Roseline PRADEILLES, André ROUX.

Absents ayant donné procuration : Suzette BOUTONNET à Roseline PRADEILLES, Anthony LAGARDE à Mehdi BENKELFAT, Laurane MANAS à Dominique FORT

Absents : Guy CLAVEYROLES, José LOUREIRO, Sarah PRIEUX

Secrétaire de la séance : André ROUX

Intervention de Mme Stéphanie BRAUD et M. Florian FERGEAULT : présentation du Syndicat Mixte Tarn Amont et de leurs actions éventuelles.

*Rajout un point à l'ordre du jour : Programme de rénovation de l'éclairage public. **Vote 12 voix POUR.***

1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 octobre 2021

Vote 12 voix POUR

2) Travaux d'électrification : versement fonds de concours : Résidence GOMES/ CHAPELLE à Bédouès

Suite à la demande concernant les travaux d'électrification désignés ci-après, un devis estimatif a été établi pour ce projet dont la réalisation relève de la compétence du SDEE.

Afin de financer cette opération opérations et en application des délibérations relatives à la participation des communes et de leurs groupements, le SDEE sollicite le versement d'un fonds de concours selon le plan de financement suivant :

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension résidence Chapelle-Gomes à Bédouès (soit 104 mètres)	18 891.55 €	Participation Sdee Fonds de concours de la commune (forfait 1000€+4x20€)	17 811.55 € 1 080.00 €
Total	18 891.55 €	Total	18 891.55 €

Vote 12 voix POUR

3) Décision modificative

Mme la Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
611	Achat repas cantine Florac	2000.00	
6218	Personnel de remplacement - ALOES	4400.00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2400.00	
6419	Remboursements rémunérations personnel		2600.00

7011	Ventes d'eau		1600.00
7713	Dons		2000.00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation		2600.00

TOTAL : 8800.00 8800.00

Vote 12 voix POUR

4) Programme de rénovation de l'éclairage public initié dans le cadre du plan "France Relance" - Actualisation du plan de financement de l'opération

Mme la Maire rappelle que par délibération en date du 7 septembre 2021, la commune a approuvé la réalisation de travaux de rénovation de l'éclairage public, dans le cadre du programme initié par le Parc National des Cévennes au titre du plan "France Relance".

Mme la Maire précise par ailleurs que fort du succès de ce nouveau programme et des nombreuses demandes de financement qui lui ont été adressées, le PNC a été contraint de revoir à la baisse son taux de participation, dans l'objectif de soutenir un maximum d'opérations.

Par délibération en date du 2 novembre 2021, le SDEE a pour sa part décidé de maintenir et renforcer son accompagnement auprès des communes engagées dans ce nouveau programme en mobilisant une enveloppe complémentaire d'environ 54 000 €, permettant de compenser en grande partie la minoration que le PNC a été contraint d'opérer.

Mme la Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement actualisé de l'opération de rénovation du parc communal d'éclairage public.

	Coût des travaux HT	Participation PnC	Participation SDEE	Montant à la charge de la commune
initial	62 540,40 €	29 049,86 €	12 508,08 €	20 982,46 €
actualisé	62 540,40 €	16 877,97 €	22 092,93 €	23 569,51 €
<i>variation</i>		-12 171,89 €	9 584,85 €	2 587,05 €

Vote 1 voix CONTRE et 11 voix POUR

5) Information sur la tarification sociale- Restauration scolaire

Mme la Maire fait lecture de la convention adressée par la mairie de Florac précisant la mise en place pour la cantine de Florac du "repas à 1€. Cette tarification sociale dépend du quotient familial des familles. Après discussion, le conseil municipal refuse de signer cette convention (pour plusieurs enfants, aucune convention n'a été signée avec la mairie de Florac et certains enfants sont scolarisés à l'école privée). La commune de Bédouès-Cocurès participe déjà à hauteur de 2€/repas/enfant pour ces enfants.

Plusieurs simulations ont été présentées pour la mise en place de la cantine à 1€ pour l'école de Bédouès : l'aide de l'Etat n'est que sur 3 ans et uniquement dans le cas du quotient familial le plus faible sur les repas payés 1€. Par ailleurs, la commune participe déjà à hauteur de 2€/repas/enfant. Le conseil municipal décide de ne pas mettre en place ce dispositif mais, à la demande de plusieurs conseillers, de réfléchir et de trouver des solutions pour améliorer les conditions lors de la prise des repas à la cantine (34 enfants en moyenne) et également améliorer les conditions d'accueil des enfants lors de la sieste.

6) Compte rendu des réunions depuis le dernier conseil municipal

- Conseil d'Ecole : Medhi Benkelfat et André Roux : présentation du personnel, effectif (35 élèves avec une prévision de 3 élèves en plus en cours d'année), projets de l'école et demande des parents d'élèves de trouver des solutions pour le temps cantine, sieste et garderie.

- SICTOM : André Roux, compte-rendu du conseil syndical du 17 novembre 2021.

- Communauté de Communes : Michaël Biancardini : l'office de tourisme change de statut au 01/01/2022, présentation du rapport d'activité du délégataire Eau : VEOLIA

- Réunion publique du 1/01/2021 sur l'agriculture : Michaël Biancardini : 15 participants. Discussion sur l'utilisation passée des terres agricoles et sur l'utilisation actuelle. Les participants ont envie d'aller plus loin dans la démarche. La mairie va faire un travail sur les biens vacants et sans maître.

- Contrats de territoires : Mme la Maire : 6 thématiques : contrat de 2022 à 2025.

1. Service et vie quotidienne : projets éventuels : création d'un terrain multisport à côté de la salle polyvalente de Bédouès- Travaux à l'école pour la cantine et la salle de sieste
2. Voirie : rue de la Chapelle, prévoir une enveloppe pour les 4 ans à venir
3. Cadre de vie : projets éventuels : parvis devant la chapelle St Saturnin / à la Baume, accessibilité au Tarn pour les camions de pompiers
4. Habitat : projets éventuels : 2 logements à la collégiale + rénovation de 2 logements à Cocurès
5. Développement, agriculture et tourisme
6. AEP et Assainissement

7) Point sur les dossiers en cours :

- le clos : les travaux ont commencé fin novembre

- la chapelle St Saturnin : le diagnostic de l'architecte des monuments historiques doit être rendu fin décembre

- Voirie : travaux à Rampon commencés puis à Ruassols

8) Questions diverses

- Lecture d'une réclamation

- Noël : les colis de Noël seront distribués par les conseillers, vu la situation sanitaire il n'y aura pas de goûter cette année

- Serge Lapierre demande où en est le projet d'amélioration du chemin de la Baume. Mme la Maire répond qu'aucun travail n'a été fait sur ce dossier.

- Marlène Lapierre demande si l'on a reçu le devis de réfection de la toiture de la collégiale, cela devient urgent. Malgré plusieurs relances (téléphoniques et mail) nous n'avons pas eu encore de retour.

- Serge Lapierre demande où en est le dossier RUARUI. 3 réunions avec les experts des différentes assurances ont eu lieu. La mairie n'est pas mise en cause puisqu'elle n'a jamais demandé de tels travaux. Le dossier doit se régler entre l'assurance de la famille RUARUI et l'assurance de l'entreprise

- Serge Lapierre : " les interventions en début de conseil sont beaucoup trop longues, ne pourrait-on pas les mettre en fin de conseil ou faire une réunion à part"

- Bernard Creissent : des camping-car stationnent en hiver sur Bédouès, où vidangent-ils ?

L'aire de Florac est fermée l'hiver. Mme la Maire propose d'interpeller la mairie de Florac sur ce problème.

Séance levée à 21h20

Vu la Maire

Vu le secrétaire de séance